

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Genève, le 2 décembre 2016

Utilisation des îlots de Langerhans à des fins de recherche

L'audit complémentaire confirme la bonne gestion financière du laboratoire mais fait apparaître de potentielles irrégularités dans l'utilisation d'échantillons

L'audit détaillé effectué par les Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) et l'Université de Genève (UNIGE) sur l'utilisation des îlots de Langerhans à des fins de recherche médicale a été rendu ce jour. Il fait partie des mesures mises en œuvre suite à la première enquête (voir communiqué de presse du 12 octobre 2016). Il confirme l'absence d'irrégularités dans la gestion financière de l'activité du laboratoire et le respect des règles en matière de transplantation. Il fait apparaître des faits potentiellement répréhensibles dans l'utilisation d'un petit nombre d'échantillons pancréatiques à des fins de recherche clinique entre 2008 et 2013, ainsi que la destruction de prélèvements la semaine dernière et la tentative non aboutie d'élimination de données informatiques. Ces faits ont été annoncés au Procureur général le 01.12.2016.

Pas de gestion déloyale des fonds publics

L'audit complémentaire sur les activités du laboratoire d'isolement et de transplantation cellulaire effectué par les HUG et l'UNIGE suite à la première enquête confirme les conclusions de cette dernière sur le volet financier. Celle-ci avait permis d'établir qu'il n'y avait pas eu de gestion déloyale des intérêts publics, ni d'enrichissement personnel. Il pointe quelques faiblesses administratives et suggère des pistes d'amélioration que les institutions vont mettre en œuvre dans les meilleurs délais. Enfin, la commission cantonale d'éthique a été sollicitée pour livrer un nouvel avis au sujet de ces recherches.

Respect des règles en matière de transplantation et de recherche

En ce qui concerne les îlots de Langerhans greffables, l'audit constate que les exigences cantonales, fédérales et internationales en matière de transplantation de dons d'organes sont strictement respectées. La traçabilité et le suivi des patients sont respectés.

Utilisation irrégulière de prélèvements dans la recherche

Dans le cadre de l'audit interne, des faits additionnels ont été identifiés cette semaine et ont fait l'objet d'une annonce au Procureur général le 01.12.2016, par

respect des obligations légales qui incombent au Conseil d'administration et à la direction générale des HUG.

Entre 2008 et 2013, un petit nombre de prélèvements de tissus pancréatiques de donneurs qui s'étaient opposés à leur usage à des fins de recherche ont été inclus dans une activité pouvant s'apparenter à de la recherche clinique.

La semaine dernière, le laboratoire a détruit des échantillons pancréatiques et une tentative d'élimination, non aboutie, de données informatiques a été constatée. Les systèmes de sauvegarde de l'UNIGE ont permis de conserver ces données informatiques.

Il convient de préciser que l'activité clinique de transplantation n'est pas mise en cause et se poursuit normalement.

En raison de l'enquête en cours, il ne sera pas fait de commentaire additionnel sur ce sujet.

Contacts :

HUG, Service de presse et relations publiques
Nicolas de Saussure +41 22 372 60 06 / +41 79 553 60 07

UNIGE, Service de communication
+41 22 379 77 96 / +41 79 955 69 12

Les HUG : soins, enseignement et recherche de pointe

Les Hôpitaux universitaires de Genève (HUG), établissement universitaire de référence au niveau national et international, rassemblent huit hôpitaux publics et deux cliniques. Leurs centres d'excellence touchent les affections hépato-biliaires et pancréatiques, les affections cardiovasculaires, l'oncologie, la médecine de l'appareil locomoteur et du sport, la médecine de l'âge avancé, la médecine génétique et la vaccinologie. Avec leurs 10'500 collaborateurs, les HUG accueillent chaque année 60'000 patients hospitalisés et assurent 91'000 urgences, 990'000 consultations ou prises en charge ambulatoires et 26'000 interventions chirurgicales. Plus de 800 médecins, 3'000 stagiaires et 150 apprentis y effectuent leur formation. Les HUG collaborent étroitement avec la Faculté de médecine de l'Université de Genève et l'OMS à différents projets de formation et de recherche. Ils développent des partenariats avec le CHUV, l'EPFL, le CERN et d'autres acteurs de la *Health Valley* lémanique. Le budget annuel des HUG est de 1.8 milliard de francs.

Plus de renseignements sur :

- les HUG : www.hug-ge.ch – presse-hug@hcuge.ch
- Rapport d'activité, HUG en bref et Plan stratégique 2015-2020 : <http://www.hug-ge.ch/publications-hug>

À propos de l'Université de Genève

Fondée en 1559 par Jean Calvin et Théodore de Bèze, l'Université de Genève (UNIGE) est aujourd'hui la troisième plus grande Haute école de Suisse et compte parmi les 60 meilleures universités du monde. Fleuron de la cité de Calvin, l'institution jouit d'un rayonnement international privilégié et cultive son ouverture au monde. L'UNIGE accueille plus de 16 000 étudiants chaque année dans ses neuf facultés couvrant l'essentiel des domaines de la science, de la médecine, des lettres, de l'économie et du management, des sciences de la société, du droit, de la théologie, de la psychologie et des sciences de l'éducation, de la traduction et de l'interprétation. L'UNIGE poursuit trois missions : l'enseignement, la recherche et le service à la cité. L'UNIGE est, entre autres, membre de la Ligue européenne des universités de recherche (LERU) depuis 2002. www.unige.ch